

APPEL A PROJET MARTINIQUE

**Repérer et mobiliser les publics « invisibles » et en priorité les plus jeunes d’entre eux**

**Publication de l’appel à projets le 7 Mai 2021**

**Date limite de dépôt des candidatures : 23 juin 2021-12h.**

**DOSSIER DE REPONSE A L’APPEL A PROJETS**



**1. Identification du porteur de projet**

**A. Raison sociale du porteur de projet**

NOM du porteur de projet

N° SIRET

Adresse :

* Siège :
* Adresse de correspondance du porteur de projet, si différente

Téléphone du porteur de projet

Courriel du porteur de projet

Site internet

Statut juridique du porteur de projet

**B. Représentant légal**

NOM Prénom

Fonction au sein de l'établissement

Téléphone

Courriel du représentant légal

**C. Responsable opérationnel à contacter**

*A remplir s'il diffère du représentant légal*

NOM Prénom du responsable opérationnel :

Fonction au sein de l'établissement

Téléphone

Courriel du responsable opérationnel

**D. Consortium : oui non**

**E. Acte de candidature**

Nous attestons, après avoir pris connaissance du cahier des charges de l'appel à projets 2021 "Repérer et mobiliser les publics « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux", avoir complété et fourni l'ensemble des informations et documents demandés conformément aux dispositions du cahier des charges, ce qui représente notre dossier de candidature. Nous certifions que toute information fournie et affirmation faite sont véridiques et acceptons d'être liés par les représentations, termes et conditions contenus dans le présent dossier. Nous certifions que la structure est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclaration et paiement correspondants). Toute déclaration fausse ou inexacte pourra conduire à l'annulation des éventuelles décisions de subvention au titre du Plan d'investissement dans les compétences "Repérer et mobiliser les publics « invisibles » et en priorité les plus jeunes d’entre eux".

Montant d'aides publiques sur les 3 derniers exercices fiscaux

Nous indiquons que notre structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières ou en numéraire et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours), conformément à la circulaire du premier ministre du 29 septembre 2015, à la décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) N° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d’intérêt économique général et au règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis :

**A noter :**

Si, et seulement si le porteur de projet a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat, le comité de sélection pourra demander les justificatifs au porteur de projet.

**2. Identification des partenaires du consortium**

**3. Identification des partenaires hors consortium**

**4. Synthèse du projet**

**5. Description détaillée du projet**

1. **Pertinence et proposition au regard des orientations de l’appel à projets**
2. **Typologie des publics ciblés par le projet.**

Objectifs quantitatifs

1. **Durée du projet**
2. **Moyens humains (salariés et bénévoles) dédiés à l’action (détails)**
3. **Localisation géographique des actions**
4. **Calendrier & plan d'action**
5. **Gouvernance et pilotage**
6. **Budget prévisionnel : voir annexe financière**